

Rapport semi-annuel

République Démocratique du Congo

August 25th, 2011



1. Statut du programme national

1.1 Information sur le programme national

<p>Date de soumission: Mai 2009 (phase 1) et Septembre 2010 (programme complet)</p> <p>Soumis par: Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme</p>	<p>Pays: République Démocratique du Congo</p> <p>Titre du programme: Appui ONU-REDD au plan de préparation sur la REDD (R-PP) en RDC</p>
<p>Partenaires de mise en œuvre: PNUD PNUE FAO</p>	<p>Période de reporting: 1er janvier – 30 juin 2011</p> <p>Durée du programme: Phase 1: mai 2009 – août 2010 Phase 2 : septembre 2010 – mars 2013</p> <p>Date de démarrage officielle: Phase 1: mai 2009 Phase 2 : 31 octobre 2010</p>

Synthèse financière	
Budget	
Budget du Programme National approuvé total	FAO: US\$2.926.450 UNDP: US\$3.110.690 UNEP: US\$1.346.060 Total: US\$7.383.200
Montant total transféré à ce jour	FAO:US\$2.926.450 UNDP:US\$3.110.690 UNEP: US\$1.346.060 Total: US\$7.383.200
Dépenses	
Engagements à ce jour	FAO: US\$90,570 UNDP: US\$0 UNEP: US\$109.471 Total: US\$200,041
Dépenses à ce jour	FAO: US\$477,841 UNDP:US\$2,082,111 UNEP: US\$280,037 Total: US\$2,839,989

Signature électronique des points focaux désignés par l'organisation des NU			Signature électronique de la partie gouvernementale
FAO	PNUD	PNUE	
			

1.2 Cadre de suivi

Résultats attendus	Indicateurs / produits	Ligne de référence	Cible attendue du programme national global	Niveau d'atteinte de la cible à ce jour	Moyens de vérification	Responsibilités	Risques et hypothèses	Commentaires
Un plan de préparation à la REDD+ est élaboré selon une approche participative et multipartite	Le R-PP est finalisé et les financements du Programme Conjoint Global sont approuvés	Aucun plan de préparation disponible au moment du lancement de la phase initiale	Le R-PP est produit et a guidé la phase de préparation à la REDD	Réalisé entièrement. Au-delà des attentes, le programme ONU-REDD appui le pays pour sécuriser les financements complets du programme national de préparation (réévalués à 28,5M\$). Plusieurs co-financements ont été obtenus à ce jour au-delà du programme ONU-REDD grâce à son appui (environ 4M\$) ou son en cours de discussions (notamment un projet additionnel de 9M\$)	Décision du 4ème Conseil d'Orientation du programme ONU-REDD (17-19 mars 2010) Version finale du R-PP le 15 juillet 2010 Décision du 5ème Comité des Participants du FCPF (22 mars 2010) Document de projet "renforcement et capacités REDD+" V1.5 du 1er juin 2011	PNUD: coordination et gestion REDD jusqu'au R-PP, préparation de la société civile jusqu'au R-PP PNUE: collaborations pour la collecte des enseignements		Objectif atteint conformément aux attentes, timing respecté et niveau de qualité internationalement reconnu
Une stratégie nationale au titre du mécanisme REDD+ est élaborée pour 2030 et peut déjà décoller	Le processus de préparation est géré L'IEC, la participation, la consultation sont assurés et les capacités renforcées Les dynamiques de déforestation sont comprises et acceptées de manière consensuelle Les options stratégiques sont évaluées, quantifiées et formalisées Le scénario de référence est produit	Un Coordonnateur et un conseiller technique sont mobilisés au lancement du programme Les capacités nationales et la mobilisation pour la REDD sont limitées à quelques personnes clés du MECNT et de la société civile Les dynamiques de déforestation sont mal connues, comprises, et font l'objet de clivages entre les parties prenantes Aucune option stratégique n'est considérée Aucun scénario de référence n'est disponible et les données pour sa construction sont indisponibles	Les structures nationales et provinciales qui gèrent la REDD sont créées, compétentes et opérationnelles Un noyau critique de congolais à Kinshasa et dans les provinces comprend et participe activement à la REDD La stratégie nationale REDD+ 2030 est élaborée, validée et appropriée par les parties prenantes nationales. Elle repose sur un consensus sur les causes de la déforestation, les options stratégiques de réponse et le scénario de référence	Les structures nationales sont créées (décret 26/11/2009). La coordination nationale (CN-REDD) pilote le processus (20 personnes). Les comités national et interministériel fonctionnent et montent progressivement en puissance. Les dynamiques en province se mettent en place (encore informelles). Le recrutement de conseiller techniques en province est en cours. Plusieurs outils IEC sont produits et participent à la sensibilisation générale (saynètes TV, radio, articles...), l'Université de la REDD prépare sa deuxième édition (2010: 300 personnes formées pendant 9 journées intensives), des sessions de formation sont organisées pour les comités (10 jours), des ateliers réguliers à Kinshasa et en province (Maniema, Orientale, Nord Kivu, Kikwit...) impliquent et mobilisent les parties prenantes. La RDC a aussi formulé une position commune avec les autres pays du Bassin du Congo sur les forêts et le changement climatique avec la COMIFAC L'analyse des expériences passées et leçons apprises en matière de lutte contre la déforestation est réalisée. L'étude quantitative des causes de la déforestation est finalisée (UCL). La société civile a remis son rapport de consultations nationales sur les causes de la déforestation. Des ateliers et consultations ont été organisés partout en province. La phase finale de consolidation et de consensus est lancée Une première étude a identifiée des pistes de réflexion (novembre 2009). L'atelier de novembre 2010 (160 personnes) a identifié 30 options sectorielles et transversales. 30 groupes de coordination thématiques (GCT) ont été créés en janvier 2011 (400 personnes de toutes les parties prenantes, 17 ministères) pour construire les propositions de réponses stratégiques. 3 GCT ont remis leur état des lieux. Un ensemble d'activités est engagé pour collecter l'information de base pour le futur scénario de référence: sondage des ménages, étude IIASA, UCL... Au delà des attentes, de nombreux travaux sont engagés pour opérationnaliser la REDD, et engager dès que possible la phase d'investissement: préparation de 6 projets pilotes intégrés (22M\$ financement CBFF), préparation des programmes anticipés, stratégie nationale FIP (sélection de la RDC au FIP et validation du plan d'investissement (juin 2011)...	Décret du 26/11/2009 Rapports d'avancements réguliers de la CN-REDD Comptes-rendus des réunions des comités national et interministériel, et des sessions de formation et d'information Rapport de l'Université d'été et film sur DVD Supports des outils de communication Rapports d'ateliers Rapport de mission sur les retours d'expériences en matière de lutte contre la déforestation en RDC Rapports de l'UCL et de la société civile. Plan de travail vers le consensus national Fiche d'identité et rapports de états des lieux	PNUD: gestion du processus, IEC, consultations et renforcement des capacités, élaboration des options stratégiques PNUE: IEC, consultations et renforcement des capacités, élaboration des options stratégiques et niveaux de référence FAO: dynamiques de déforestation et niveaux de référence	Faibles capacités nationales (constitution d'équipes mixtes et montée en compétence progressive) Compétition sur l'agenda politique national, et effet tunnel/frustration des parties prenantes pour un processus trop technique et centralisé (travail à la mobilisation des financements à usage de mise en œuvre sur le terrain - CBFF, FIP, renforcement du volet de la décentralisation - prodoc...) Surchauffe et risque de décrochages de certains chantiers mal sécurisés comme l'IEC (management renforcé et réactif, appui des autres composantes...) Manque de dialogue et de confiance entre les parties prenantes (illustration des causes de la déforestation: créer des occasions de dialoguer et de travailler ensemble) Manque de données de base pour préparer la stratégie et le niveau de référence (créer les capacités au fil de l'eau à travers un cadre participatif, investir dans la collecte des données - sondage des ménages...)	La mise en place des GCT et la décentralisation renforcée du processus au niveau des provinces constituent des chantiers supplémentaires au RPP et font l'objet d'un plan de financement additionnel en cours de finalisation

Résultats attendus	Indicateurs / produits	Ligne de référence	Cible attendue du programme national global	Niveau d'atteinte de la cible à ce jour	Moyens de vérification	Responsibilités	Risques et hypothèses	Commentaires
Un cadre institutionnel pour la mise en œuvre du programme REDD est conçu à titre provisoire pour 2013	Un cadre de mise en œuvre est établi Une étude stratégique environnementale et sociale est réalisée (SESA)	Les conditions légales et institutionnelles en place pour déployer la REDD sont mal connues et a priori inadaptées Aucun cadre n'est disponible pour anticiper, évaluer, prévenir les impacts et maximiser les bénéfices socio-environnementaux de la REDD	Le pays dispose d'un cadre de mise en œuvre de la REDD suffisamment abouti pour engager la phase d'investissement Ce cadre intègre notamment le respect de standards en matière sociale et environnementale élaborés sur base du SESA	Les structures nationales créées par le décret du 26 novembre 2009 constituent une première base institutionnelle et organisationnelle. Les TDR de l'étude globale sur le cadre de mise en œuvre sont en cours de finalisation après de nombreux mois de travail (processus participatif et intégrateur) Cette étude chapeau sera alimentée par différents travaux engagés sur des chantiers associés: un atelier national a lancé la réflexion sur le partage des bénéfices de la REDD (janvier 2011) et une réunion d'experts nationaux et internationaux (juillet 2011) permettra de préparer un "option paper" à verser à l'étude sur le cadre de mise en œuvre. De plus, un processus d'homologation des projets REDD a été élaboré avec les services juridiques du MECNT et validé par le Comité National REDD (juin 2011). Il sera officialisé par arrêté ministériel de manière imminente. Il est adossé à un registre qui permettra de tracer toutes les étapes de tous les projets de manière transparente (le design est terminé, la programmation est en cours). Ce registre permettra aussi de consolider toutes les données associées aux projets et initiatives REDD en RDC, y compris les données associées au respect et au suivi des standards (voir "système de MRV complet"). Enfin, deux études phares sur l'économie politique, la bonne gouvernance et la prévention de la corruption dans la REDD ont été réalisées (premier semestre 2011) et alimentent aussi les travaux connexes (cadre de mise en œuvre, standards, processus d'homologation, registre...) Un atelier a permis de définir les orientations principales d'un futur fonds national REDD+ (octobre 2010), les TDR d'une mission de préparation du fonds ont été finalisés et publiés. Une proposition du PNUD pour un fonds multibailleur intermédiaire est aussi à l'étude. Les orientations du gouvernement permettront de lancer les travaux de mise en œuvre suivant l'option choisie Les TDR pour le SESA sont prêts et le processus de recrutement du consortium/cabinet est bientôt achevé (phase de sélection finale). L'étude pourra s'appuyer sur un travail préliminaire participatif sur les standards nationaux, sous-traité à la société civile nationale. Une mission de trois mois a permis de dégager des standards nationaux préliminaires (expertise de la société civile et consultations intensives dans six provinces) qui seront affinés via un atelier d'expert nationaux et internationaux (juillet 2011) et la poursuite des consultations.	Décret du 26/11/2009 TDR cadre de mise en œuvre V2 (avril 2011) Rapports des ateliers (mécanisme financier octobre 2010, partage des bénéfices janvier 2011) TDR réunion d'experts sur le partage des bénéfices Rapports des mission (économie politique, bonne gouvernance) Document de présentation du processus d'homologation Cahier des charges du registre national REDD TDR SESA TDR mission de préparation des standards préliminaires Standards préliminaires V1 TDR mission d'expérimentation des standards préliminaires TDR réunion d'experts sur les standards	PNUD: cadre de mise en œuvre, préparation des standards et appui technique au SESA PNUD: contributions (social, gouvernance, finance) et suivant les besoins	Cadre légal et institutionnel inadapté aux besoins de la REDD (préparation des études) Manque d'application des textes, faible gouvernance (études approfondies, processus d'homologation provisoire, registre pour garantir la transparence...) Processus de décentralisation en cours et revendications d'autonomie des provinces, associées à des contextes distincts pour mettre en place la REDD (renforcement des dynamiques dans les provinces de manière proactive pour sécuriser la coordination et l'harmonisation d'ensemble) Manque de connaissance sur les risques et bénéfices attendus de la REDD dans le contexte congolais, difficulté d'accéder aux données, manque de dialogue et risque de conflits ou spoliation des parties prenantes vulnérables (forte implication de la société civile, dialogue constant et sous-traitance dans le processus de préparation et de collecte des données)	Les travaux centralisés sur le cadre de mise en œuvre sont relayés et renforcés par la conjonction avec les travaux de terrain (projets pilotes intégrés, initiatives, programmation de l'investissement)

Résultats attendus	Indicateurs / produits	Ligne de référence	Cible attendue du programme national global	Niveau d'atteinte de la cible à ce jour	Moyens de vérification	Responsabilités	Risques et hypothèses	Commentaires
Un système MRV complet est conçu au titre de la REDD et est opérationnel	Le système MRV carbone est en place Le système MRV pour les risques et bénéfices multiples de la REDD est en place	Certains partenaires de la RDC (OSFAC, OFAC) disposent d'un moyen de SSTS (système de suivi des terres par satellite) et d'un historique de données ne correspondant pas aux normes du GIEC L'IFN (inventaire forestier national) est partiel et trop ancien Les données de base pour constituer l'I-GES (inventaire des gaz à effet de serre) sont inexistantes La compréhension des risques et bénéfices de la REDD est limitée. Les données de base pour alimenter la réflexion sont partielles et difficilement exploitables. Les services statistiques du pays sont peu opérants	La mise en œuvre de la stratégie REDD s'appuie sur un système de gestion de l'information complet et intégré, regroupant les données carbone, sociales, de gouvernance, environnementales et économiques au niveau national, des programmes et des projets	Un plan de mise en place du système MRV carbone phase 2 est réalisé (basé essentiellement sur le SSTS) et en cours de mise en œuvre. La RDC vise à être le premier pays "compliant phase 2" dès décembre 2011 Le laboratoire pour le SSTS et l'IFN est en cours de préparation. Du matériel a été fourni à la DIAF. Plusieurs séminaires de formation des cadres de l'administration et de la société civile ont été organisés. Le plan de préparation de l'IFN coordonné avec tous les partenaires est en train d'être consolidé (réunion multipartites d'avril 2011, nombreuses missions) Les travaux pour la planification de la construction de l'I-GES sont lancés Les travaux engagés par la FAO à l'échelle régionale permettent de mobiliser des moyens supplémentaires pour le programme national et garantissent la coordination avec la COMIFAC. Des co-financements sont mobilisés en coordonnant les opportunités (don JICS, document de projet OIBT...) L'historique des données 1990-2000-2005-2010 est paru et permet d'alimenter les réflexions sur différents chantiers (scénario de référence, programmes FIP...) même si ces données ne sont pas "compliant" Le système MRV des risques et bénéfices multiples est à cheval avec le chantier en cours pour préparer le cadre de mise en œuvre (études gouvernance, standards, SESA...). Des efforts de collecte des données sont engagés (sondage des ménages, expérimentation des standards, collaboration avec les projets pilotes intégrés REDD, registre...). L'Institut National de Statistique et le Groupe d'Etude Environnemental Congolais sont associés aux travaux. La loi cadre sur l'Environnement a été promulguée (début juillet 2011) et va permettre la mise en place de l'Agence Nationale pour l'Environnement pour porter la consolidation des données et l'élaboration du système MRV complet (2012).	Document cadre sur les exigences du système MRV carbone dans le cadre de la CCNUCC Plan de préparation du MRV phase 2 Plan de préparation coordonnée du MRV phase 3 Supports de formation SSTS et IFN Matériel de laboratoire disponible Document de projet régional COMIFAC-GEF Rapport sur la déforestation en RDC 2000-2010 Voir "cadre de mise en œuvre" pour le MRV des risques et cobénéfices Insertion de questionnaires sur les co-bénéfices REDD+ et les facteurs de déforestation dans l'enquête nationale 1-2-3	FAO: MRV des gaz à effet de serre PNUE: MRV des bénéfices multiples	Manque de capacités techniques, notamment dimensionnement, compétences, expérience, moyens matériels (fourniture de matériel et multiplication des formations in situ et à Rome...) Contraintes organisationnelles et administratives à l'émergence d'une task force suffisamment dimensionnée et motivée pour bâtir le SSTS et l'IFN (discussions en cours sur la vision technique mais aussi institutionnelle du dispositif cible) Manque de visibilité sur les directives internationales sous la CCNUCC (recentrage sur les besoins de la phase d'investissement, implication au niveau des négociations) Complexité et coûts associés à la collecte des données sociales, environnementales et économiques en RDC (après les travaux préliminaires de compréhension de la REDD - standards, études... - et de préparation anticipée de la collecte des données - sondage des ménages... - une évaluation plus complète des besoins et la rédaction d'un plan de préparation à la hauteur du défi est en cours)	Suite à l'Accord de Cancun, la RDC s'est engagée à disposer d'un système MRV carbone propre à l'entrée en phase d'investissement d'ici fin 2012 (cible: fin 2011) et de repousser la mise en place du système MRV pour l'éligibilité à la phase 3 aux années suivantes suivant l'évolution des directives internationales et la montée en puissance du pays

1.3 Information financière

Résultats attendus	Budget global	Organisation NU	Etat de la mise en œuvre				Exécution (%)
			Budget	Dépenses cumulées		Ratio dépenses / budget	
				Engagements	Déboursements		
Un plan de préparation à la REDD+ est élaboré selon une approche participative et multipartite	\$680'000	PNUD	\$600'000	\$0	\$600'000	\$600'000	100%
		PNUE	\$80'000	\$0	\$80'000	\$80'000	
Une stratégie nationale au titre du mécanisme REDD+ est élaborée pour 2030 et peut déjà décoller	\$3'214'187	FAO	\$555'000	\$64'800	\$319'584	\$384'384	58%
		PNUE	\$352'000	\$0	\$103'400	\$103'400	
		PNUD	\$2'307'187	\$0	\$1'379'582	\$1'379'582	
Un cadre institutionnel pour la mise en œuvre du programme REDD est conçu à titre provisoire pour 2013	\$306'000	PNUE	\$306'000	\$65'900	\$74'200	\$140'100	46%
Un système MRV complet est conçu au titre de la REDD et est opérationnel	\$2'700'000	FAO	\$2'180'000	\$25'770	\$127'012	\$152'782	7%
		PNUE	\$520'000	\$43'571	\$0	\$43'571	
		PNUD	\$0	\$0	\$0	\$0	
Le programme est administré (7%)	\$483'013	FAO	\$191'450	\$0	\$31'245	\$31'245	32%
		PNUE	\$88'060	\$0	\$22'437	\$22'437	
		PNUD	\$203'503	\$0	\$102'529	\$102'529	
TOTAL:			\$7'383'200	\$200'041	\$2'839'989	\$3'040'030	41%

2. Avancement du programme national

2.1 Présentation de l'avancement, des difficultés et des mesures de correction

2.1.1 Evaluation globale de l'avancement du programme

Le programme de préparation poursuit sa mise en œuvre à un rythme soutenu. Le premier semestre 2011 a connu de nombreux événements importants qui marquent des avancées vers l'atteinte des objectifs du programme. Le processus exige une forte réactivité et capacité d'ajustement. Certains chantiers sont renforcés (stratégie, décentralisation etc.), certains sont en avance mais d'autres prennent du retard. Dans l'ensemble, le pays maintient le cap pour une phase de préparation achevée au 31 décembre 2012 avec un niveau de qualité ambitieux.

- Gestion et coordination : renforcement des institutions REDD+, anticipation des défis (provinces, stratégie, capacités) et renforcement des partenariats techniques et financiers
 - Recrutement de deux jeunes docteurs congolais à l'étranger d'un chargé de projet IEC et d'un expert international
 - Document de projet « Mobilisation et capacités REDD+ » pour 9M\$ préparé, validé et en discussion avec les bailleurs de fonds
 - Revue des activités et programmes des partenaires financiers et techniques en RDC, renforcement du dialogue multisectoriel et multipartenaires
 - Trois réunions des Comités National et Interministériels, atelier d'informations, retraite de formation à Kisantu et al.
 - Appui aux négociations et rencontres internationales : CCNUCC, FCPF, UN-REDD, REDD+ Partnership, FIP et contribution aux chantiers techniques (scénario de référence, méthodologie et standards, foresterie communautaire au Brésil...)
- IEC, consultations et renforcement des capacités : quelques réalisations mais toujours des difficultés et un retard global dans la planification et la mise en œuvre
 - Finalisation des saynètes radio et TV, premières diffusions
 - Cycle d'atelier de renforcement des capacités des journalistes, signature d'accords de partenariat « diffusion contre formation »
 - Ateliers d'information avec les réseaux confessionnels
 - Réunions de préparation sur des chantiers en cours : radios de proximité, Université REDD, campagnes dans les provinces, chanson – mission avec les CARG dans le Bandundu
- Stratégie REDD et outils de mise en œuvre : intensification et approfondissement des travaux sur la stratégie, sur le partage des revenus et les standards ; efforts de planification et de préparation renforcés en matière de MRV ; quelques chantiers en retard malgré un gros volume de travail :
 - Mise en place de trente groupes de coordination thématique réunissant 17 ministères et 400 personnes de toutes les parties prenantes pour préparer les options de la future stratégie nationale REDD+. Plus de 300 réunions de travail. Des premiers états des lieux rédigés
 - Rapport de l'étude quantitative sur les causes et facteurs de déforestation/dégradation (UCL), rapport sur les consultations en province (société civile), protocole de consolidation
 - Rédaction de deux documents cadre pour le MRV carbone (présentation de la cible et plan de mise en œuvre), efforts de consultation et coordination (atelier d'avril 2011), intégration régionale (COMIFAC, projet GEF), poursuite des formations, insertion de questionnaires sur les cobénéfices de la REDD+ et les facteurs de déforestation dans l'enquête nationale 1-2-3.
 - Atelier sur le partage des revenus et préparation d'un « option paper » en cours
 - Coordination de deux missions d'étude sur la gouvernance et la lutte anti-corruption (Banque Mondiale et NORAD/PNUD)
 - Mission de préparation des standards préliminaires avec la société civile (production d'une version un). Mission d'expérimentation des standards et préparation d'une réunion d'experts
 - Finalisation des TDR pour la mission SESA et préparation du fonds national REDD, processus de sélection des cabinets en cours
- Expérimentation de projets et initiatives pilotes : poursuite des travaux à un rythme soutenu
 - Finalisation des projets pilotes intégrés, signature des deux premiers accords de don,

- formation des partenaires de mise en œuvre et préparation du lancement en septembre
- Cahier des charges V2 du registre, travail de communication et de collecte d'information des projets et initiatives REDD en RDC
- Document cadre pour le processus d'homologation finalisé et validé par le Comité National
- Lancement de la phase d'investissement : Un front de travail déjà fortement engagé même si le pays est confronté à un défis important pour mobiliser les partenaires internationaux encore réticents, des efforts renforcés et un plan d'avancement ambitieux pour un lancement effectif de la phase d'investissement mi-2012
 - Consolidation et développement de partenariats autour des programmes anticipés et des autres programmes sectoriels en cours avec les ministères en charge, atelier sur le potentiel des investissements et réformes REDD+ pour contribuer à la croissance verte en RDC
 - Préparation de la stratégie d'investissement FIP, validée en juin 2011 à Durban
 - Atelier et dialogue renforcé avec le secteur privé
 - Préparation d'un dialogue politique de haut niveau qui débutera au second semestre 2011 pour crédibiliser les engagements de la RDC sur REDD+ et préparer la phase d'investissement

2.1.2 Evaluation des mesures pour la durabilité du programme

La durabilité du programme repose essentiellement sur la constance de l'engagement politique, sur l'appropriation nationale et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre, et sur l'appui financier des partenaires internationaux. Au 30 juin 2011, la durabilité du programme est encore incertaine du fait des grands défis rencontrés par le pays sur les trois facteurs clés ci-dessus.

- L'engagement accéléré des ministères (agriculture, plan, aménagement du territoire, développement rural, finances etc.) et des comités national et interministériel contribue à renforcer l'engagement politique mais reste encore fragile.
- Les efforts pour le renforcement des capacités sont aussi accélérés et des besoins complémentaires sont mobilisés pour la suite, notamment dans les provinces. Là encore les besoins sont très importants
- Les signaux envoyés par les partenaires internationaux restent timides et insuffisants pour sécuriser la suite du processus REDD+ en RDC. De nombreux efforts sont fait et poursuivis (programmes anticipés, études sur la gouvernance, registre, fonds national...). Ils sont reconnus et encouragés par les partenaires internationaux mais ne se matérialisent pas encore en termes d'engagements

A noter enfin que les trois facteurs clés s'alimentent mutuellement. La situation est encore fragile mais la dynamique est positive et les avancées tangibles au cours des six derniers mois.

2.1.3 Si il y a des difficultés dans la mise en œuvre du programme national, quelles en sont les principales causes?

- UN agency Coordination
- Coordination with Government
- Coordination within the Government
- Administrative (Procurement, etc) /Financial (management of funds, availability, budget revision, etc)
- Management: 1. Activity and output management
- Management: 2. Governance/Decision making (PMC/NSC)
- Accountability
- Transparency
- National Programme design
- External to the National Programme (risks and assumptions, elections, natural disaster, social unrest)

2.1.4 Difficultés internes rencontrées par le programme dans la mise en œuvre des activités, et les mesures de couverture

Principales difficultés et risques potentiels pour le processus	Eléments de réponse et mesures de couverture
Désaccord entre le gouvernement et les agences du programme sur la mise en œuvre directe (DEX), associée à la faible gouvernance générale dans le pays, et aux risques de corruption et de mauvaise gestion des fonds pouvant entraîner une faible efficacité des financements, un blocage dans la mise en œuvre voire une perte de confiance (encore fragile) des bailleurs. Cette frustration du pays s'est manifestée par une critique de la transparence des agences et une demande d'audit.	Les exigences du processus REDD+ en matière de bonne gouvernance sont comprises au niveau du processus national. De nombreuses mesures sont prises (gestion confiée au PNUD avec la facilitation des antennes de terrain, études avec la Banque Mondiale, NORAD, PNUD, Price Waterhouse Coopers, mise en place d'une procédure d'accréditation des projets, registre... Un expert de la lutte anti-corruption au sein de la CN-REDD est en cours de recrutement...). Les agences s'activent par ailleurs pour assurer la confiance de la partie nationale, notamment en assurant la validation préalable par la partie nationale de toute dépense, en renforçant la transparence autour de sa gestion financière (listing systématique et exhaustif des opérations et partage avec la partie nationale), en préparant une évaluation du programme avec un volet d'évaluation financière, et enfin en proposant au gouvernement de réfléchir ensemble à un plan de dissémination progressif des responsabilités liées à la gestion du processus REDD+
Risque associé au manque de capacités d'absorption, par manque de capacités pour administrer, superviser et coordonner les activités mises en œuvre, pouvant entraîner une lenteur dans la mise en œuvre et des risques de mauvaise qualité des réalisations	Cf. ci-dessus et ci-dessous. La CN-REDD est déjà outillée et rôdée à la gestion des chantiers de préparation et pourra aussi démarrer les nouvelles activités liées au projet "mobilisation et capacités" même si elle connaît elle-même certains défis liés à la gestion d'une équipe de vingt personnes avec des niveaux de compétence et de qualités variables. Le défi réside dans la sécurisation de la dynamique en cours face aux différentes frustrations inhérentes, et le transfert progressif de responsabilité et de leadership aux entités en place (par exemple directions des Ministères), car il s'agit à la fois de renforcer les capacités d'équipes confrontées à des défis structurels (qualité des recrutements, faible motivation financière...) mais aussi de sécuriser les efforts de coordination et les moyens de pilotage et de contrôle. Un plan de transition robuste devrait être préparé avec les parties prenantes pour engager solidement ce processus de transfert.
Risque associé au manque de capacités d'absorption, par manque de capacités pour préparer et mettre en œuvre les activités, par exemple dans les provinces, pouvant entraîner une lenteur dans le décaissement des fonds et une frustration des parties prenantes déjà palpable et manifestée par une pression accrue sur le processus et la autorités nationales	La RDC est ouverte à construire ses capacités nationales en associant les expertises issues de l'étranger et de sa diaspora, même si la frustration face à une présence jugée trop importante d'experts internationaux peut se manifester par des pressions accrues sur les autorités et devenir difficile à gérer. L'expérience de la CN-REDD démontre pourtant la valeur ajoutée opérationnelle de cette démarche. De plus, les besoins du pays sont immenses et le capital humain n'attend que d'être mobilisé et appuyé. Les efforts de renforcement de capacités commencent aussi à porter leurs fruits et vont encore s'intensifier (projet "mobilisation et capacités"). La RDC maintient son rythme de préparation élevé mais un glissement dans l'agenda est possible et resterait gérable. Simultanément, la CN-REDD poursuit ses efforts pour amener de l'argent REDD sur le terrain (projets pilotes, FIP etc.) et ainsi donner des perspectives crédibles aux parties prenantes impliquées dans le processus.

2.1.5 Difficultés internes rencontrées par le programme dans la mise en œuvre des activités, et les mesures de couverture

Principales difficultés et risques potentiels pour le processus	Eléments de réponse et mesures de couverture
Climat national. Risque de perturbations du processus en période électorale entraînant un ralentissement des activités voire une dégradation des réalisations, ou encore un changement de cap politique post-électoral, entraînant un risque de non usage des fonds ou d'effets atteints peu durables	Le ralentissement de l'activité est possible mais le budget exécuté par le programme ne sera pas dépensé en dehors du cadre agréé d'activités et de résultats attendus. Un prolongement de la période d'exécution est possible sans dénaturer la valeur ajoutée du projet. Enfin, une part substantielle des dépenses du programme vise à construire du capital humain, intellectuel et technique, à Kinshasa et dans les provinces, à travers la préparation des outils techniques ou les efforts de sensibilisation. Le risque de dégradation des acquis obtenus progressivement restent donc limités, y compris dans le cas d'un changement de cap politique puisque la mobilisation, la sensibilisation et la formation à la REDD+ resteront des acquis
Climat international. Risque de perturbations du processus de négociations dans une période incertaine (difficultés financières des bailleurs...), pouvant se manifester par des signaux flous en matière de financements ou par un cadre technique et méthodologique pour la REDD+ inadapté	Le programme contribue justement à renforcer la préparation, les expériences pionnières et innovantes en RDC, propres à alimenter les négociations internationales dans le sens d'un cadre adapté et opérant. La RDC est par ailleurs fortement impliquée dans les négociations et s'appuie sur une forte proximité entre les négociateurs et l'expertise technique qui gère le processus REDD+ au quotidien dans le pays. Le programme contribue ainsi fortement à orienter le futur cadre international de la REDD+ dans un sens performant, et en retour à s'assurer de la consistance des orientations nationales avec le futur dispositif sous la CCNUCC. Les risques d'aboutir à un dispositif international en décalage avec les travaux menés en RDC sont donc minimes. Les risques que la définition de ce dispositif traîne en longueur sont aussi sans gravité technique puisque que le temps renforce la maîtrise opérationnelle de la REDD+ et la compréhension des besoins. Des signaux confus concernant la disponibilité et l'accessibilité aux financements internationaux pour la phase de mise en œuvre pourraient avoir un effet négatif important sur la mobilisation politique et technique nationale, mais le processus multiplie les initiatives à différents niveaux (préparation, démonstration, investissement) et perspectives (court, moyen, long terme) pour atténuer les risques et entretenir la mobilisation.

2.1.6 Actions mises en œuvre ou à engager pour gérer les difficultés

cf. mesures de couverture présentées aux points 2.1.4 et 2.1.5

2.2 Coordination entre les agences

2.2.1 Le programme national est-il en cohérence avec le Programme des Nations Unies pour la RDC (UNDAF/CPAP) et d'autres cadres d'assistance des bailleurs approuvés par le gouvernement?

Yes No

2.2.2 Quels types de mécanismes de coordination et de décision ont été pris pour assurer la mise en œuvre conjointe?

Le gouvernement a inscrit l'unicité du processus national REDD comme principe fondateur. Il s'est traduit par la création de la Coordination Nationale REDD qui assure le rôle de coordination entre les différents programmes d'appui dont l'UN-REDD. Un CTP a été recruté pour assurer la coordination inter-agence et appuyer la coordination nationale des différents programmes d'appui. Les agences se sont aussi accordées sur une façon commune de mettre en œuvre le programme, par exemple la requête systématique de l'aval de la partie nationale avant d'engager des dépenses, le traçage des opérations dans un reporting exhaustif des dépenses partagé avec la partie nationale. Les missions conjointes permettent aussi des états des lieux, des recadrages et de nouvelles impulsions régulières.

2.2.3 Est-ce que le HACT a été appliqué par les trois agences dans la mise en œuvre du programme national?

Yes No

Partiellement et progressivement.

Les agences disposaient au départ de pratiques et ont mobilisées des moyens différents pour la gestion de l'exécution du programme, entraînant des décalages dans l'harmonisation des pratiques de gestion. Mais aujourd'hui, la situation est largement harmonisée et les actions concertées vont parfois au-delà des attentes du HACT (par exemple via la matrice des opérations harmonisée).

2.3 Appropriation et efficacité du déploiement

2.3.1 Est-ce que le gouvernement et les autres partenaires de mise en œuvre ont la maîtrise de la mise en œuvre des activités et de la production des livrables ?

No Some Yes

2.3.2 Est-ce que les directives du programme UN-REDD pour l'engagement des parties prenantes et l'engagement d'appui aux peuples autochtones et autres communautés dépendantes des forêts ont été appliquées par le programme national ?

No Partially Fully

L'intégration de la question autochtone et des communautés locales est systématique dans tous les chantiers. Deux GCT leurs sont même entièrement consacrés pour garantir la prise en compte dans la future stratégie nationale. Il y a une reconnaissance internationale sur la qualité de l'engagement des populations autochtones et forestières dans le chantier REDD+. Pourtant le défi de bien cibler la base, dans un pays assez vaste et faiblement connecté comme la RDC, reste incommensurable – le plan IEC ambitionne notamment pour les prochains mois d'amener la formation et le débat sur REDD+ dans chacun des 144 territoires du pays, apportant ainsi une amélioration substantielle et expérimentant une nouvelle méthodologie sur la question.

2.3.3 Dans quelles sortes de décisions et d'activités les parties prenantes non gouvernementales sont-elles engagées ?

Policy/decision making

Management: Budget Procurement Service provision

Other, please specify

L'implication de la société civile est systématique dans tous les chantiers, certains directement sous-traités (standards, consultations nationales sur le FIP, sur les causes de la déforestation etc.), d'autres en contribution à des réflexions stratégiques pour le pays (GCT, mécanisme financier...).

L'engagement du secteur privé est plus partiel et récent, mais des efforts sont faits en ce sens.

2.3.4 Sur la base des réponses précédentes, décrire la situation actuelle en matière d'appropriation et de responsabilisation des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales dans le programme national. Fournir des exemples

Le processus d'appropriation est en cours. Techniquement, le dispositif est en place pour la phase de préparation. A travers la Coordination Nationale, le Ministère dispose des informations et des leviers de gestion du programme REDD. La société civile et les autres partenaires sont impliqués dans tous les chantiers mais ne participent pas directement à la gestion du processus national. Deux représentants de la société civile vont à ce titre être recrutés par la CN-REDD pour prendre part directement à ses travaux et intensifier la communication avec la société civile et les autres parties prenantes. Progressivement, les capacités nationales se renforcent et les experts nationaux prennent de plus en plus de poids dans l'élaboration et la mise en œuvre des chantiers, via la CN-REDD ou de manière externalisée aux entités habilitées, gouvernementales ou non.

En pratique, le programme se heurte à différentes contraintes et frustrations qui obligent à systématiquement réévaluer le système. La nature du programme (préparation technique plutôt que mise en œuvre d'activités de terrain), les exigences en matière d'expertise technique et managériale au regard des ambitions (délais et qualité) fixées par le pays ainsi que l'ampleur et la multiplicité des travaux à réaliser génèrent des frustrations parmi certains acteurs nationaux qui peuvent critiquer un manque d'inclusion et d'appropriation. Un dialogue pourrait être encouragé sur la réalité de la participation et de l'appropriation actuelle sur le programme, et pour la clarification des perspectives en matière de renforcement de cette maîtrise et des responsabilités associées.

3. Information de la contrepartie gouvernementale

L'objectif de cette section est de permettre à la partie gouvernementale de fournir son évaluation, ainsi que les informations additionnelles et complémentaires à la section 1.3 renseignée par les agences des Nations-Unies.

Commentaires de la partie gouvernementale:

La section 1.3 (Information financière) est présentée sous la forme d'un tableau. Ce tableau synthèse donne une vision globale de la situation financière mais ne permet pas de fournir les détails des dépenses de certaines rubriques importantes (rémunérations, équipements...). Il ne permet pas non plus de justifier les faibles pourcentages d'exécution des budgets du système MRV et des frais d'administration du programme. Il est donc indiqué d'avoir pour chacune de trois agences un tableau contenant ces éléments avant d'aboutir au tableau synthèse présenté ci-dessus.

Le taux moyen d'exécution budgétaire de 40% risque d'être interprété comme une faiblesse de la capacité d'absorption des crédits du Processus REDD si des justifications ne sont pas fournies pour les faibles taux d'exécution budgétaires de deux rubriques évoquées ci-dessus.